



Compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2021

Présents :

- 1 Barbe Yvon
- 2 Bazin Marie-Claire
- 3 Benoît Jean-Charles
- 4 Fricot Josiane
- 5 Gouvernel Andrée
- 6 Leclerc Franck
- 7 Lienhart Claire
- 8 Lirhantz Chantal
- 9 Sorel Raymond
- 10 Thouvenot Gérard

Programme : Marche du téléthon, dimanche 5 décembre

Marches pour janvier-février 2022

Une sortie raquettes pourra être organisée, s'il y a de la neige

Section marche santé : plus douce, moins de km

Des animatrices se proposent de la mettre en place prochainement.

Les personnes intéressées se feront connaître auprès de Claire.

Pass découverte : c'est un pass temporaire, pour des participants occasionnels (touristes, vacanciers ...), qui peut être délivré par le club.

Bilan des licences : 72 licenciés(dont 3 enfants) = 72 % de la saison sportive 2020-2021

Les résidents du FAS de Belval ont d'autres activités les jours de nos randonnées ; ils n'adhèrent donc plus.

Assemblée Générale :

-Elle se déroulera le dimanche 30 janvier 2022, à 10 heures, à Chamagne, au restaurant : « *la table du Roy* » et sera suivie d'un repas au même endroit.

-Les convocations et les précisions pour le repas seront communiquées prochainement.

- Le poste de secrétaire reste à pourvoir pour cette date.

Séjour 2022 :

Séjours possibles, selon vos réponses :

- Jura : quelques jours, en mai 2022, en voitures particulières (environ 250 à 300 €)

- Côte d'Opale : une semaine en septembre 2022, voyage et trajets sur place en bus (environ 700 €)

Les tarifs dépendent du nombre de jours demandés ; c'est le prix tout compris, avec guides.

Le séjour sur la côte d'Opale se faisant en bus, il faut un nombre suffisant de participants pour l'organiser.

Pour concrétiser ces séjours (un seul ou les deux ou aucun), il faudrait connaître vos souhaits de participation.

Dire à Andrée, avant le 12 décembre, quel(s) séjour(s) vous intéresse (nt).

a.gouvernel88@gmail.com